



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 1 / 11

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **SPRAY ANTISEPTIQUE INCOLORE**

Référence de la formule : FBR050310e

Forme de produit : mélange liquide

Emplois de la substance : biocide à usage externe.

Nom de la société :

LABORATOIRES JUVA PRODUCTIONS (LJP)

Rue Avogadro, Technopôle Forbach Sud

57600 FORBACH

Renseignement en cas d'urgence :

- LJP : du lundi au vendredi de 8h à 17h Tél. 03.87.29.21.10 Fax. 03.87.84.21.25
- SAMU : Tél. 15
- POMPIER : Tél. 18
- Le centre anti-poison le plus proche

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger selon la classification de l'UE (directives n°67/548/CE modifiée par les directives 1999/45/CE et 2001/59/CE) :



R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Danger selon la classification de l'UE (règlement 1272/2008/CE) :

Pictogrammes :



Chronic Aquatic toxicity. Cat2, H411

Mention d'avertissement : pas de mention d'avertissement

Mention de danger : H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Conseils de prudence : P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P391 : Recueillir le produit répandu.

P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Étiquetage réduit (≤ 125 mL) : (sous conditions)

Pictogrammes :



Chronic Aquatic toxicity. Cat2, H411

Mention d'avertissement : -

Conseils de prudence : -

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement : Aucune

Système de classification :

La classification correspond aux listes de l'UE actuelles et est complétée par les indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par nos fournisseurs de matières premières.

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractéristique chimique :

Composants classés comme dangereux (selon directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE)		
CAS : 18472-51-0 CE : 242-354-0	Chlorhexidine digluconate  Xi, R41 Risque de lésions oculaires graves  N, R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  H318 Provoque des lésions oculaires graves.  H400 Très toxique pour les organismes aquatiques Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Cat1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Cat1	C <1%
Composants non classés		
CAS : 7732-18-5 EINECS : 231-791-2	Aqua	C > 95%



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 3 / 11

Les autres composants de ce mélange, présent en plus faibles proportions, ne sont pas classés selon les critères CLP et/ou directive 67/548/CE ou sont présents dans des concentrations inférieures aux valeurs seuils. Les autres composants de ce mélange ne présentent pas de valeurs limites d'exposition professionnelle.

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales :

Contactez le personnel secouriste et le service Hygiène Sécurité Environnement. LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.

Après inhalation :

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas de malaise, irritations, nausées, consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Pas d'irritation prévisible dans les conditions normales d'utilisation

En cas d'irritation laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Pas d'irritation prévisible dans les conditions normales d'utilisation

Oter les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées.

Rincer les yeux pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion :

Ne pas faire vomir sauf indication contraire du corps médical.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Si la personne est couchée la maintenir sur le côté, tête dégagée.

En cas de vomissement, maintenir la tête au-dessus des épaules afin de maintenir les voies respiratoires dégagées.

Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissures.

Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Yeux : Pas d'irritation prévisible. Les liquides ou vapeurs pourraient causer une irritation des yeux.

Peau : Pas d'irritation prévisible.

Ingestion : L'ingestion accidentelle est susceptible d'entraîner une irritation du tractus gastro-intestinal.

Inhalation : l'inhalation de fortes concentrations peut causer une irritation passagère des voies respiratoires.

ia



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : LJP/FDS/S/006
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 4 / 11

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinctions :

Anhydride carbonique, poudre d'extinction, eau pulvérisée mousse. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone. Vapeurs toxiques et irritantes.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeur dangereux.

Empêcher les eaux d'extinction de contaminer les eaux de surface ou de réseau d'alimentation souterrain.

Equipement spéciale de sécurité :

Porter un appareil respiratoire autonome

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Autres indications : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Porter un équipement de sécurité.

Eloigner les personnes non protégées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précaution pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans l'environnement (égout, fosses...).

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surfaces et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage / récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Collecter ces produits souillés dans des contenants en vue de leur élimination par une filière appropriée.

Nettoyer la zone contaminée, pour éviter tout risque de glissade.

Indications supplémentaires :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : LJP/FDS/S/006
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 5 / 11

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour la manipulation :

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Prévoir des douches et fontaines oculaires sur les lieux d'utilisation.

Mettre en œuvre en respectant les bonnes pratiques de fabrications et les règles d'hygiène industrielles. Ne pas boire, manger fumer pendant la manipulation.

Formation des caristes au maniement des extincteurs pour une action immédiate.

Précautions des incendies et des explosions :

Tenir à l'abri des sources d'inflammation – Ne pas fumer.

Stockage :

- Exigences concernant les lieux de conteneur de stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé

Tenir au frais

Prévoir des sols étanches et imperméables.

N'utiliser que des emballages spécifiquement agréés pour la matière/le produit.

Tenir à l'écart des matières ou matériaux incompatibles.

- Indications concernant le stockage commun :

Tenir au frais

Ne pas congeler.

Ne pas stocker avec les aliments.

- Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLES

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle :

Composant avec valeurs limite d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition définie

- Contrôle de l'exposition :

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures et opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuelle.



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 6 / 11

Equipement de protection individuelle (EPI) :

- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respect des mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Favoriser la mise en place de mesures de protection collectives par rapport aux mesures de protection individuelle

- Protection respiratoire :

Prévoir un local ventilé.

- Protection des mains :

En cas de risque d'exposition fréquente ou prolongée : gants de protection

Matière des gants : Caoutchouc nitrile

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité hermétiques en cas de risque de projections.

- Protection du corps : Vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Indications générales :	
Forme :	Liquide
Couleur :	incolore limpide
Odeur :	Inodore
Changement d'état :	
Point de fusion :	0°C
Point d'ébullition :	100°C
Température de décomposition :	Non déterminé
Point éclair :	>100°C
Température d'inflammation :	Non déterminé
Auto Inflammation :	Non déterminé
Danger d'exposition :	Le produit n'est pas explosif dans des conditions normales de température et de pression, toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent de former.
Pression de vapeur à 20°C :	26 hPa
Densité relative à 20°C :	1 g/cm ³
pH :	5.0 – 8.0
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Soluble



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 7 / 11

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Stable à température et pression normale. La lumière solaire directe.

Décomposition thermique/conditions à éviter : Dégagement de vapeur toxiques et irritantes

Substances à éviter : Réagit au contact des composés anioniques. Les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux : pas d'information disponible.

Matières incompatibles : Les composés anioniques. Tenir à l'écart de sulfates, borates, bicarbonates, chlorures...
Les agents oxydants. Acides et bases forts, oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce produit ne doit en aucun cas être ingéré. Le tenir loin de toute nourriture et boisson.

Information sur le mélange :

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
18472-51-0 Chlorhexidine Digluconate		
Oral	LD50	> 2 000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50	Pas de donnée

- Voie orale : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.
- Par inhalation : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.
- Voie cutanée : pas de test propre. Ce matériau est à faible potentiel d'irritation primaire à la peau des lapins. Des contacts prolongés et/ou répétés peuvent provoquer dermatite de contact allergique. Il n'est pas susceptible de causer des effets nocifs systémique après contact avec la peau.

Effet primaire d'irritation

- Corrosion cutanée / irritation cutanée : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis. Ce matériau est à faible potentiel d'irritation primaire à la peau des lapins.
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire : pas de données disponibles. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis. Peut être irritant pour les yeux

Sensibilisation

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : pas d'effet sensibilisant connu. Ce matériau n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

- Après une exposition répétée : pas connu, pas de test propre
- Après une exposition unique : pas connu, pas de test propre

Toxicité par aspiration :



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 8 / 11

- pas de données disponibles. Pas connu, pas de test propre.

Effets CMR (cancerogène , mutagène et toxique pour la reproduction) :

- Cancérogénicité : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Mutagénicité sur les cellules germinales : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Toxique pour la reproduction : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues en cas d'utilisation inappropriée.

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Comportement dans les compartiments de l'environnement : pas de données disponibles

Toxicité :

Toxicité aquatique:	
18472-51-0 Chlorhexidine Digluconate	
<i>Toxicité aiguë (Poissons)</i>	2,08 mg/L (chlorhexidine digluconate, pur)
<i>Toxicité aiguë (Daphnia magna)</i>	0,087 mg/l (chlorhexidine digluconate, pur)
<i>Toxicité aiguë (Algae)</i>	0,081 mg/l (chlorhexidine digluconate, pur)

Persistence et dégradabilité :

Non facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation :

Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB) : 42L/kg (chlorhexidine digluconate)

Mobilité dans le sol :

logKoc : >3.9 (chlorhexidine digluconate)

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Pas classé comme PBT et vPvB



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 9 / 11

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Biocide antiseptique

Recommandation :

- Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur.
- Laisser les produits chimiques dans leur contenant d'origine.
- Pas de mélange avec d'autres déchets
- Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages :

Les emballages vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux –route et train) (transfrontalier / domestique)

En cas de fuite accidentelle ou d'incendie durant le transport, se référer aux instructions données sous paragraphes 5, 6, 7 et 8.

No ONU

- 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIE (DIGLUCONATE CHLORHEXIDINE)

Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA. (D-Gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediamidine (2 :1))
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE , LIQUIDE, N.O.S. (D-Gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediamidine (2 :1))
IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE , LIQUIDE, N.O.S. (D-Gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediamidine (2 :1))

Classe de danger pour le transport :

- Route (ADR/RID) : Classe 9
- Air (IATA), Mer (IMDG) : Label 9

Groupe d'emballage :

ADR, IMDG, IATA III



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 10 / 11

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Indications complémentaires :

Marquage matières dangereuses pour l'environnement nécessaire (2.2.9.1.10 ADR, code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs d'emballages combinés de marchandises dangereuses > 5 litres pour les liquides ou >5 kg pour les solides)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE : voir chapitre 2

La classification et l'étiquetage ont été réalisés selon les directives européennes 1999/45/CE et 67/548/CEE modifiées et adaptées, et le règlement 1272/2008/CE

Evaluation de la sécurité : aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH n° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Pour la France, en cas d'intoxication, appelez le Centre Antipoison (de préférence de votre région) ou le SAMU (15) :

Angers : 02 41 48 21 21

Bordeaux : 05 56 96 40 80

Lille : 0 825 812 822

Lyon : 04 72 11 69 11

Marseille : 04 91 75 25 25

Nancy : 03 83 32 36 36

Paris : 01 40 05 48 48

Rennes : 02 99 59 22 22

Strasbourg : 03 88 37 37 37

Toulouse : 05 61 77 74 47

Acronymes et abréviations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association



**SPRAY ANTISEPTIQUE
INCOLORE
REF. 050320**

Codification : **LJP/FDS/S/006**
Version n°4

En date du : 04/11/2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 11 / 11

IATA-DGR : Dangerous Goods Regulations by the « International Air Transport Association » (IATA)

IACAO : International Civil Aviation Organization

IACAO-TI : Technical Instruction by the "International Civil Organization" (ICAO)

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3 :

R 41 : Risque de lésions oculaires graves

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement

Données modifiées par rapport à la version précédente : Chapitre 3 : composants

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude ou de leur exhaustivité. Les conditions ou méthodes de manutention stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Service établissant la fiche de sécurité : Service sécurité des Laboratoires Juva Productions.

Source : Fiches de données de sécurité pour les matières premières.